



Rapport Financier 2017

Comme les années précédentes, les comptes restent divisés en trois parties indépendantes :

- Fonctionnement
- Adoption
- Aide sur Place

Au total, l'association a encaissé **286 851 euros** et dépensé **255 673 euros**. La répartition de ces sommes en recettes et en dépenses s'établit de la façon suivante :

Fonctionnement : Recettes 28 010 euros, Résultat 4 746 euros.

- En premier lieu viennent les recettes des manifestations organisées par l'Association : ventes d'artisanat ou vins de Chinon mais également manifestations de solidarité organisées par les uns et les autres. Cette activité nous a laissé des excédents pour **4 571 euros** en bonne augmentation
- Nos produits de changes et financiers ont été de **3 911 euros**, moins importants que pour les 3 dernières années. Pour la première fois, ils ne nous ont pas permis de couvrir les charges financières. Cela nous a amené à changer d'opérateur bancaire en 2017.
- Les cotisations ont représenté **4 815 euros**, en augmentation pour la deuxième fois consécutive.
- Enfin, les dons en nature effectués essentiellement par des membres actifs qui ne se font pas rembourser leurs frais ont représenté **7 171 euros**.
- En dépenses, les autres frais généraux de l'association, soit **11 570 euros** sont composés essentiellement des frais de missions à l'étranger et des salaires pris par moitié sur ce poste. Figure également une provision sur un prêt fait à un de nos correspondants à l'étranger et l'annulation partielle d'une caution versée pour le dédouanement d'un précédent container.

C'est ainsi que le résultat de fonctionnement apparaît excédentaire de **4 746 euros**.

Adoptions : Recettes 169 561 euros, Résultat excédentaires de 399 euros

Les recettes suite à la relance de l'adoption ont été presque multiplié par trois en 2017. Sept enfants sont arrivés en 2017, sept autres sont arrivés en 2018 avant l'Assemblée et quatre autres sont attendus d'ici la fin de l'année. De nombreux bénévoles ne font pas état de leurs charges réelles ce qui permet de réduire les coûts demandés aux adoptants. Les charges sont essentiellement celles reversées à nos partenaires en Haïti ainsi que les voyages, les rencontres entre organismes ou avec notre tutelle ainsi que les frais de secrétariat.

Il n'empêche que les changements constants de réglementation nous laissent dans une incertitude complète quant aux sommes que nous allons devoir régler en Haïti. Nous constatons que nous devons souvent reprendre les dossiers qui nous sont transmis par les Maisons d'Enfants sans avoir de recettes à mettre en face. Merci à notre cabinet d'avocat et notre représentant pour leur efficacité. Du fait de la longueur des procédures les frais à répartir aux adoptants augmentent. Nous n'avons pas touché à notre Fonds de solidarité en 2017 qui restent donc à un montant peu suffisant. Cela peut inquiéter certains postulants, qu'ils soient rassurés, grâce à notre travail de fournis réalisé depuis la création de l'association, celle-ci dispose des réserves suffisantes pour faire face à un nouvel arrêt de l'adoption en Haïti.



Aide humanitaire : Recettes contre 89 280 euros soit en nette diminution par rapport à 2016

Après l'importante mobilisation à la fin d'année 2016 suite au premier ouragan les sommes reçues reprennent le rythme des années 2014 et 2015.

Les parrainages d'enfants et de jeunes sont de nouveau en baisse car nous privilégions les parrainages en direction des actions collectives comme les cantines scolaires ou le paiement de professeurs à l'école du Bon Berger.

Agir pour l'Enfant ne réalise pas d'excédent sur la partie Aide humanitaire, les sommes non dépensées à la fin d'une année (**81 828 euros** en 2017, **81 232 euros** en 2016) sont intégralement reportées sur l'année suivante.

Finalement les **21 517 euros** collectés sans que les donateurs n'aient indiqué de destination précise permettent d'équilibrer nos insuffisances sur les parrainages et les actions collectives.

Au total c'est **88 683 euros** qui ont été dépensés pour l'aide en 2017.

Le compte de résultat de l'exercice 2017 affiche donc un excédent modeste de 5 145 euros dû aux recettes de fonctionnement.

Ce résultat permet de conforter au Passif les fonds propres de l'association qui apparaissent ainsi à hauteur de **137 000 euros**. Le Fonds mutuel reste à **15 000 euros**. Par ailleurs nous avons augmenté de 1900 euros la provision destinée à faire face aux procédures d'adoption qui sont en train de se terminer en 2018 et qui sont fortement déficitaires.

A l'Actif, outre quelques créances figurent essentiellement des disponibilités à hauteur de **293 000 euros** dont **4 000 euros** sur Unibank dans le cadre du mandat confié à notre correspondant haïtien Yvens François.

Le montant des fonds propres montre la bonne santé financière de l'association.

Toutefois nous avons un gros sujet d'inquiétude qui est maintenant récurrent depuis 2013 : le fait que les dossiers d'adoption n'avancent pas suffisamment vite en Haïti et que certaines Maisons d'Enfants bien qu'ayant reçu des acomptes n'aient pas pu remplir leur contrat.

Après avoir entendu le rapport du Commissaire aux Comptes, nous vous proposerons d'approuver les comptes et d'affecter le résultat aux postes de Report à Nouveau.

Guy BRAULT Président